



AVIVO suisse

communiqué de presse

## **L'AVS n'est pas une roue de secours du 2<sup>ème</sup> pilier**

**De l'augmentation de l'âge de la retraite à la baisse des rentes, les projets fédéraux scandalisent l'AVIVO suisse. Le Conseil fédéral fait mine d'ignorer le nombre de quinquagénaires envoyés à la retraite prématurée par leur entreprise ainsi que l'article constitutionnel qui prévoit « la couverture des besoins vitaux par l'AVS ».**

**En outre, il préconise non seulement la baisse du taux de conversion du 2<sup>ème</sup> pilier, pourtant vivement refusée par le peuple en 2010, mais encore une sorte de compensation sur le dos des rentes AVS qui deviendraient partiellement individualisées et fluctuantes.**

**L'AVS, grâce à son système financier exemplaire par répartition, a traversé les crises et l'augmentation de l'espérance de vie durant plus de 60 ans. S'attaquer à son universalité, c'est mettre à mal un système excellent pour compenser un 2<sup>ème</sup> pilier dont le financement par capitalisation est vacillant.**

**C'est déshabiller Paul pour habiller Jean.**

**Christiane Jaquet-Berger, présidente**

**Lausanne, le 24 novembre 2012**

**Contact : <christiane.jaquet@gmail.com> 079 449 46 61**